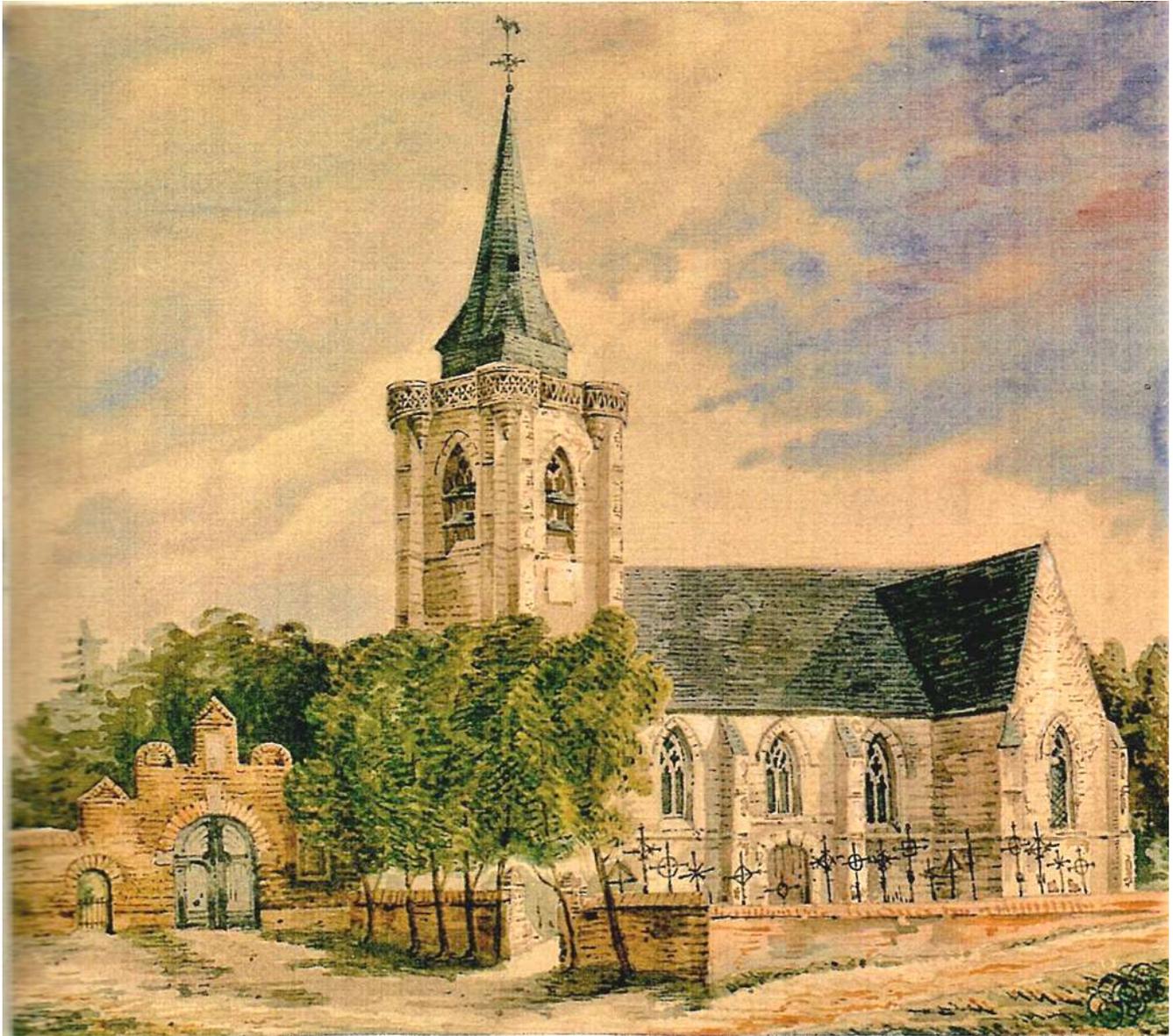


*Avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique  
et Culturel de Huppy,*

*Il était une fois l'horloge du clocher huppinois...*

Eglise de Huppy & Entrée du château  
Aquarelle d'Owad Macqueron datée de 1852



Source ASPACHuppy

Comme nous le constatons sur cette aquarelle de 1852, l'église de Huppy possédait à cette date une horloge à « cadran carré » sur le mur sud du clocher.

C'est sans doute la première horloge mise en place.

Pour déterminer l'année de sa pose regardons les archives communales :

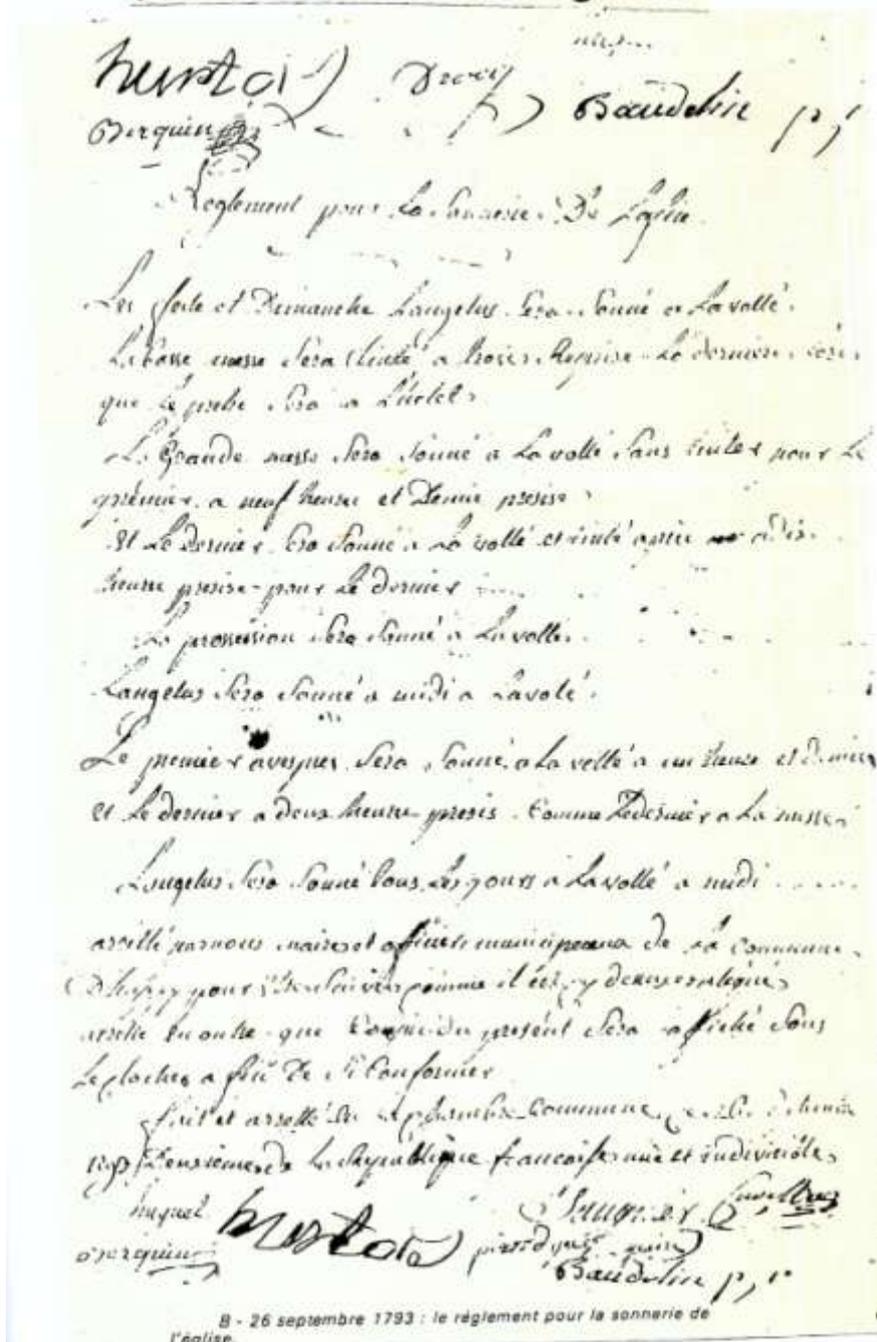
Elles nous indiquent que les officiers municipaux en conseil général de la commune d'Huppy, assemblé en la chambre commune du dit lieu définissait déjà, le 26 septembre 1793, un règlement pour la sonnerie de l'église et qu'une autre délibération en date du 2 novembre 1794, nous indique que l'horloge est déjà en place dans le clocher de Huppy.

Nous pouvons donc affirmer que cette première horloge date de 1794.



## Le 26 septembre 1793 : déjà un règlement

### pour la sonnerie de l'église !



Source ASPACHuppy

Cette horloge fonctionnera jusqu'en 1878, date de son remplacement, soit 84 années de bons et loyaux services !

C'est le 7 septembre 1878, que monsieur Anselme Miellot, menuisier de profession, installait la seconde horloge dans le clocher de Huppy. Un graffiti dans la première salle du musée, où était installé le mécanisme de l'horloge, nous indique le nom, prénom et date de la mise en fonctionnement de l'horloge.

Malgré les aléas mécaniques du à son âge et fonctionnement, des dégradations liés aux bombardements de l'église de mai 1940, des détériorations de la pose du mirador pendant l'occupation allemande de 1940 à 1944, celle-ci fonctionnera jusqu'en 1952 date de son arrêt définitif.

En janvier 1946, dans le n°10 de l'apôtre du secteur, édité par l'abbé R. Cazier, curé de Huppy, on pouvait lire à propos de l'horloge du clocher cet article :

# *Le beau clocher de Huppy*

## *L'horloge*

La tour, la flèche, la cloche et tout ce qui concerne notre clocher ?

Dont' il faut encore parler de l'horloge. Dominant de lamentables ruines, « le beau clocher de Huppy » nous donne toujours l'heure.

Avec une incroyable ténacité, son horloge, bientôt septuagénaire, s'obstine à nous diviser le temps qui passe et nous compter les heures du jour et de la nuit. Et nous nous félicitons de cette chance !

Quelle endurance ! Soumise aux épreuves les plus terribles, elle à « tenu » !

D'abord, les avions sont venus avec leurs torpilles et leurs mitrailleuses, puis les obus destructeurs ; alors que tout croulait à ses pieds, l'horloge n'a pas bronché. Tel le visage d'un factionnaire impavide attendant l'ennemi de pied ferme, ainsi fut 'elle au sommet de la superbe tour demeurée debout malgré le choc atroce et semblant défier l'envahisseur... Ensuite, ce furent les années d'occupation et de l'attente : qu'elles furent longues, ces quatre années, à les compter seconde par seconde, minute par minute, heure par heure !... Inlassablement, patiemment, n'en pouvant plus, parfois, de douleur et de mauvais traitements, prête à succomber mais reprenant courageusement sa marche d'un rythme saccadé et haletant à certains jours, affaibli et trop lent à d'autres, la pauvre horloge meurtrie a fait son devoir malgré tout. Elle a « RESISTE » ! et, si l'on pouvait décorer les choses comme les gens, elle a mérité la médaille de la Résistance française !...

On peut dire qu'elle en a vu depuis l'année 1878 où elle fut installée, mais surtout depuis 1940 ! On a beau n'être qu'un mécanisme de métal, on est capable de souffrir, cependant : intempéries, commotions violentes qui vous ébranlent l'être entier, l'assure impitoyable, condition de toute action et de toute vie : on vieillit, en un mot ! Quand on a 67 ans de service on n'est plus ce qui s'appelle une jeunesse ! Elle à vieilli, notre horloge, comme a fini de vieillir, hélas, celui qui fut pendant de longues années son gardien en même temps que son médecin. Je le revois encore, ce légendaire DENIS,

que je rencontrais souvent le lundi matin. C'était le jour de l'ascension à l'horloge tous les soirs rituels à la chère mécanique.

Je le revois, le petit vieux, escorté de sa fidèle « Mélie ». Vous comprenez, M le curé il faut que je l'assiste, des fois qu'il lui arriverait quelque chose : il ne peut plus ! Je les revois, me saluant si délicatement – la courtoisie n'effrayait pas les vieilles générations et je l'entends encore lui, me dire de sa voix chevrotante : » A ! c'est un malheur M le curé, il y a encore une dent de cassée. J'en ai déjà bien remplacé des dents au rouet, mais on en remet « un » et un autre casse à coté... L'horloge, voyez-vous, elle me ressemble, elle a vingt ans de trop et elle en a trop vu ! « Heureusement brave DENIS, que vous êtes là pour la réparer ! Oui vous lui ressemblez : vous tenez le coup malgré tout. Ca ne va plus tout à fait aussi bien que lorsqu'on était neuf, mais ça va tout de même ! » Que voulez vous on fait ce qu'on peut pour consoler les braves gens qui voient venir leur impuissance fatale !...

**... Soixante-sept ans de service !** On peut dire qu'elle les a bien gagnés les 1.700 francs qu'on l'a payée !

Oui 1.700 francs, produit d'une souscription dans le pays. 1.700 francs ! Où est le temps grands dieux ! où l'on pouvait acquérir de grosses horloges publiques pour 1.700 francs ! Trouverait 'on seulement un tout petit riquiqui de montre à ce prix là maintenant ?... et qui marcherait combien de temps, pas 67 ans, pour sur ! 1.700 francs, c'est-à-dire , si je sais compter 25.37 francs par an ... La commune n'a pas été volée et la vieille horloge a pleinement servi pour ce prix là, elle a bien mérité. Si j'étais Monseigneur, je lui décernerais la médaille du « Bene merenti » ! avec celle de la « Résistance Française », quelle récompense et quel éloge ! Du coup, la vieille toccate est capable de se redresser et de repartir pour un nouveau lustre : 25 ans de service dans le calme et la paix. C'est la grâce que je lui souhaite. Ainsi soit 'il !

*Abbé R. CAZIER  
Curé de Huppy en 1945*

## *La fin de l'horloge du clocher huppinois*

Extraits des registres de délibérations du conseil municipal de Huppy :

Séance du 12 août 1951 ;

Horloge du clocher. La question est posée ainsi :

L'horloge étant propriété communale que faut-il prévoir pour la préserver ?

Seuls les beaux arts sont compétents en la matière !

Séance du 26 juillet 1956;

Horloge : Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de se mettre en rapport avec l'architecte des beaux arts en vue de la remise de l'horloge du clocher.

Séance du 14 septembre 1962 ;

Article 12 : La vente des engrenages de l'ancienne horloge et de la ferraille provenant de la démolition est autorisée.

Séance du 2 décembre 1964 ;

Domages mobiliers de l'église (dommages de guerre)

Quant à l'horloge il faudra intervenir auprès des beaux arts.

L'horloge du clocher ne fut jamais remise !!

Aujourd'hui le cadran, les marteaux qui sonnaient les heures, la  $\frac{1}{2}$  h et les  $\frac{1}{4}$  d'heures ainsi que les vestiges du mécanisme, engrenages, roues dentées à cliquet, poulies, balancier et poids sont exposés dans le beffroi de la cloche. Ils ont été nettoyés, repeints par les membres de l'ASPACHuppy.

Le cadran en zinc de 1mètre 40 de diamètre. Il était jadis placé dans les ardoises du fut de la flèche. Ses aiguilles sont inexorablement figées à quatre heures ! Les chiffres romains peints de 15 cm de hauteur.



Source ASPACHuppy

Les vestiges du mécanisme



Engrenage , roues dentées



Poids



Balancier en fonte de 35 cm de diamètre marqué R A

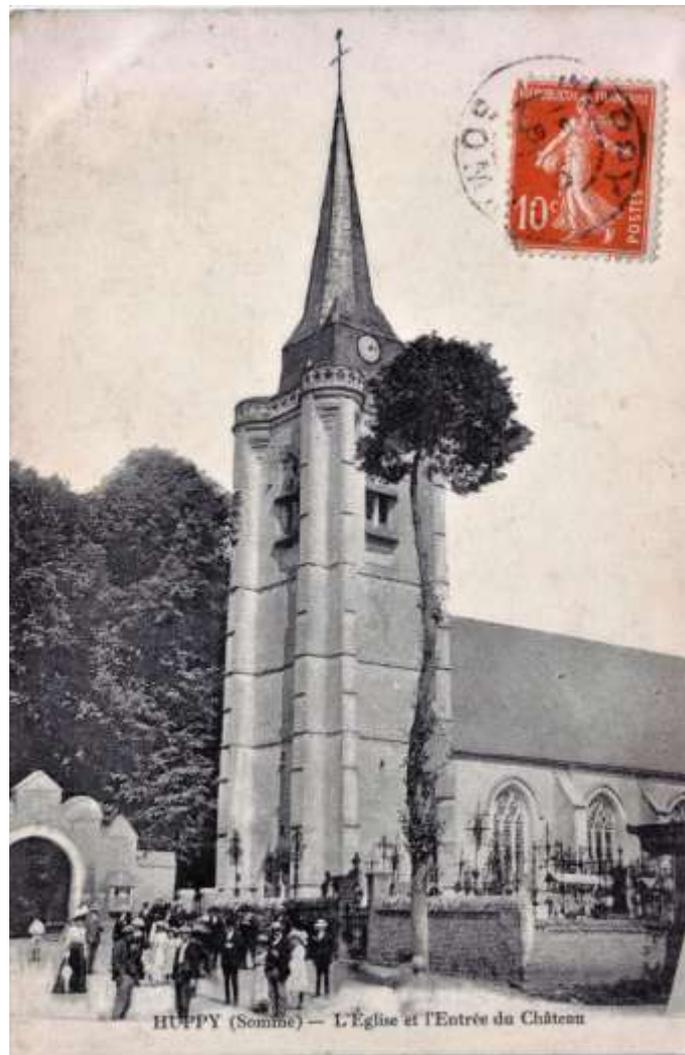


Claude Piette devant les marteaux avant la réorganisation des salles.

L'horloge au cours des siècles.



Source et propriété de l'ASPACHuppy



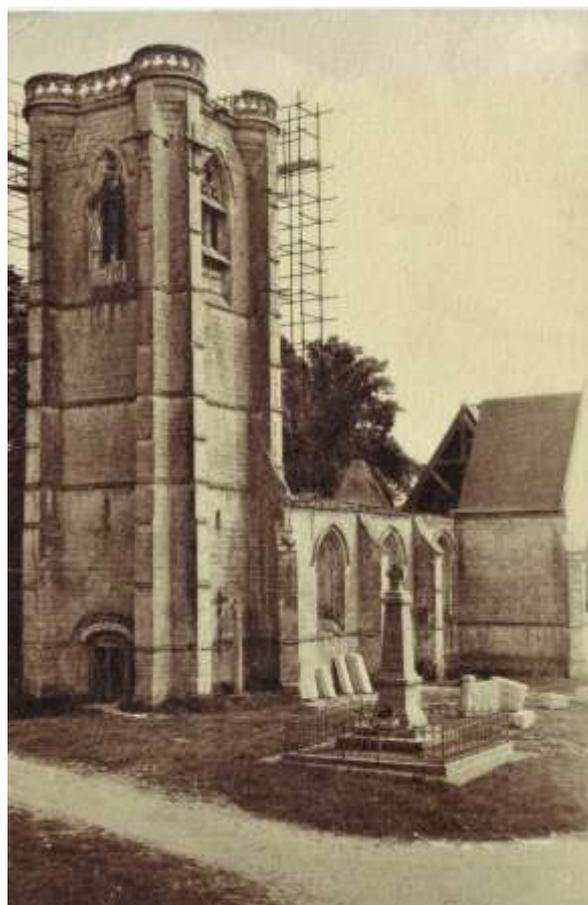
Source et propriété de l'ASPACHuppy

Cartes postales de la fin du XIX siècle



Source et propriété de l'ASPACHuppy

Carte entre 1921 et mai 1940



Source et propriété de l'ASPACHuppy

Carte après mai 1940